Le Petit Canétois

N°22
année 2016

LE JOURNAL D'INFORMATION DE CANET

www.canet-herault.com

Philippe BRAUGE
Artisan Peintre
GIGNAC

1, rue Carrière
☎ : 04 67 57 58 32
: 06 10 88 08 17
: philippebrauge@free.fr
6, chemin des Condamines - Les Ocres 2
34800 CANET

MACONNERIE GENERALE
TOUS TRAVAUX
NEUF / RENOVATION

WWW.ARCHITEK.PRO
sarl.architek@gmail.com
0467447591 / 0666823667

Or K' Idées
ARTISAN FLEURISTE
Un Plaisir pour les Sens

Commandez par Téléphone
et payez par
Tél : 04 67 96 24 25
86 Grand'Rue 34800 CANET

DANY SAV
Dépannage Installation
06 17 87 28 08

DANY COURIEUX
TV - ELECTROMENAGER
ANTENNE - PARABOLE

10 rue des Hauts de Canet
34800 CANET

Couleurs de TOLLENS

Thierry GOUZIN
Gérant
06 37 57 11 70

ZAE les Tannes Basses . 10, rue de la Syrah
34800 CLERMONT L'HÉRAULT . **Tel. 04 67 44 63 67**

La Coiffure by Angel

Coiffure à Domicile
06 15 30 30 71
Canet et ses environs

OLIVIER Pierre SAS
CHARPENTE & COUVERTURE
MAÇONNERIE GÉNÉRALE - RÉNOVATION
06 14 88 76 20
8 impasse du Chasselas 34800 BRIGNAC

Christophe LEMOINE
SARL Peinture & Décoration
Revêtements Sols et Murs - Parquets flottants
Décoration - Enduits décoratifs - Tadelakt
Remise en état après sinistre - Remplacement vitrage

16, rue des Arbousiers
34800 BRIGNAC
Port 06.50.94.29.36
Tél 09.82.44.62.10
Fax 04.67.88.62.10
lemoine.peinture@hotmail.fr

GARAGE AUTOMOBILE CANETOIS
S.A.R.L.
Ludovic Meilhac
PRECISIUM
Mécanique toutes marques

Rte de Clermont
34800 CANET
Tél/Fax : 04 67 444 186
garageautocanetois@9business.fr

Yoann GONTHIER
Artisan Electricien

06 45 64 44 64
gonthier.yoann@orange.fr
43 rue de la villette - Canet

GTH'Elec
Électricité générale neuf et rénovation

ENT. TANQUEREL Philippe
Tous travaux de Maçonnerie
DEVIS GRATUIT

295, chemin St-Geniès
34800 CANET
Tél. 04 67 88 11 30
Port. 06 03 35 59 28
tanquerel.philippe34@orange.fr

Franck PRUVOT

Elagage
Abattage d'arbres
Tél / Fax : 04 67 96 84 49
Chemin de la Garriguette
Rte de la Sablière - 34800 CANET

Editorial

Chers Administrés,

La période est aux préparatifs des festivités, l'ambiance est plus légère, mais je n'éluderai pas les sujets importants et problématiques : nous faisons face de plus en plus souvent aux phénomènes d'inondations, et de façon de plus en plus intense. Dans la nuit du 13 au 14 octobre, certains quartiers de Canet en ont été victimes.

Des eaux boueuses, ruisselant avec force des tènements de Brignac et Clermont, ont inondé les maisons des quartiers Nord : plus d'un mètre de boue dans certaines habitations… Il en fut de même au Clos des Roses, et dans une moindre mesure sur la Grand Place.

Mes adjoints et moi-même avons passé la nuit à essayer d'évacuer certaines maisons, mais je dois reconnaitre que même avec le camion des pompiers, nous avions du mal à accéder aux quartiers inondés. La route de Brignac par exemple était impraticable car un véritable torrent s'en écoulait.

Le problème ne se règlera qu'en concertation avec l'Etat, la Région, le Département et les communes limitrophes. Nous devons gérer les eaux qui proviennent de l'amont. Une des solutions : creuser de grands bassins de rétention. Mais il faut trouver les terrains, convaincre les propriétaires de vendre et il faut beaucoup d'argent… Les études que nous avons faites réaliser font état de plus d'un million d'euros pour des solutions qui minoreraient le problème mais ne le supprimeraient pas.

Il faut que les pouvoirs publics et pas seulement les pouvoirs municipaux, prennent le problème à bras le corps, se retrouvent autour d'une table, et décident de lancer des travaux conséquents et non des études, et de les financer.

Lors d'une récente réunion de travail en Mairie avec nos deux conseillers départementaux, Marie Passieux et Jean-Luc Falip, nous avons parlé principalement de ce dossier, et ces élus se sont engagés à organiser une réunion avec les services concernés dans les semaines à venir.

En attendant, et en ce qui nous concerne, nous préparons des travaux à réaliser par les services techniques municipaux sur certains points des quartiers à risque, afin de drainer une partie des eaux de pluie.

Un « collectif d'inondés » vient de se créer. Je souhaite que des personnes de bonne volonté se joignent à ce collectif pour travailler sur le dossier avec nous et le faire avancer, afin que ces inondations ne deviennent pas une fatalité.

Pour de multiples raisons, les français ont moins le cœur à la fête. N'oublions rien ni personne, restons vigilants pour préserver notre démocratie, mais pendant quelques jours, je souhaite que la « trêve de Noël » ne soit pas un vain mot et qu'elle réchauffe les cœurs.

Je vous souhaite de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

Bien à vous, Claude R?V?L

Vœux du Maire

et du conseil municipal

aux Canétois

Claude REVEL,

en présence de l'équipe municipale, présentera ses Vœux pour l'année 2017 à tous les Canétois.

Vendredi 13 janvier 2017 à 18h30

à la Salle Polyvalente.

A l'occasion, il accueillera les nouveaux Canétois et remettra les prix du 8e « Trophée des Champions ».

A l'issue de cette réception, un apéritif sera offert.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 août 2016

(Procès-verbal intégral à disposition de tout requérant)

Présents : REVEL Claude, FABRE Maryse, FAVIER Marc, FLORENTIN Maryse, FRADIN Jean, CAYLA Marie -Claude, CHAOUCH Rabia, JOUVE Monique, LOSCHI Marie-Luce, MALBEC Sylvain, MAROUILLAT Marie-France, MOULS Arnaud, SABATIER Michel, SABLIER Louis, TORQUEBIAU Laure, TREZIT Gilles.

Absents : BENARD Bénédicte, CORTES Simon, DESSILLA Corinne (procuration à REVEL Claude), FULCRAND Christiane, GONZALEZ René (procuration à FRADIN Jean), MARTINEZ Émilie, MONTAGNE Régis.

1- Approbation à la majorité (abstention de Sablier Louis) du PV de la séance du 24 mai 2016

2- Approbation à l'unanimité de la demande de prorogation pour 6 mois de la subvention départementale N° 126.550/01 accordée pour les travaux de construction de la nouvelle STEP.

Séance du 29 septembre 2016

(Procès-verbal intégral à disposition de tout requérant)

Présents : REVEL Claude, BENARD Bénédicte, FABRE Maryse, FAVIER Marc, FLORENTIN Maryse, FRADIN Jean, GONZALEZ René, CAYLA Marie-Claude, FULCRAND Christiane, JOUVE Monique, LOSCHI Marie-Luce, MONTAGNE Régis, MOULS Arnaud, SABATIER Michel, SABLIER Louis, TREZIT Gilles.

Absents : CHAOUCH Rabia, CORTES Simon, DESSILLA Corinne (procuration à LOSCHI Marie-Luce), MALBEC Sylvain (procuration à BENARD Bénédicte), MAROUILLAT Marie-France (procuration à REVEL Claude), MARTINEZ Émilie, TORQUEBIAU Laure.

1- Approbation à la majorité du PV de la séance du 03 août 2016.

2- Approbation à l'unanimité pour le déclassement d'une portion de voie communale (transfert du domaine public au domaine privé communal) avant mise en vente.

3- Approbation à la majorité (abstention Louis Sablier) du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Eau et Assainissement 2015.

4- Approbation à l'unanimité du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2015 des déchets ménagers établi par le Syndicat Centre Hérault.

5- Approbation à l'unanimité pour l'adhésion au groupement de commande pour la téléphonie coordonné par la Communauté de Communes du Clermontais.

6- Approbation à l'unanimité pour la signature d'une convention de 3 ans avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique en matière de médecine préventive.

7- Approbation à la majorité (abstention de Régis Montagne) du transfert de la compétence optionnelle eau et assainissement à la Communauté de Communes du Clermontais à compter du 1er janvier 2018

8- Approbation à la majorité (vote contre de Régis Montagne et Louis Sablier, abstention de Michel Sabatier) pour marquer par délibération le refus du Conseil Municipal de payer les frais de scolarité extérieure et de CLIS des enfants placés en famille d'accueil mais dont le domicile n'est pas à Canet.

9- Approbation à l'unanimité des virements de crédits sur le budget assainissement et le budget principal.

10- Accord à l'unanimité pour le rajout d'un point non inscrit à l'ordre du jour initial. S'ensuit un accord à l'unanimité pour l'attribution d'une subvention de 500 € à la CAPE (Canet Association des Parents d'Élèves).

Séance du 17 octobre 2016

(Procès-verbal intégral à disposition de tout requérant)

Présents : REVEL Claude, BENARD Bénédicte, FABRE Maryse, FLORENTIN Maryse, FRADIN Jean, GONZALEZ René, CAYLA Marie-Claude, DESSILLA Corinne, FULCRAND Christiane, JOUVE Monique, LOSCHI Marie-Luce, MALBEC Sylvain, MAROUILLAT Marie-France, MOULS Arnaud, SABATIER Michel, SABLIER Louis, TORQUEBIAU Laure, TREZIT Gilles.

Absents : CHAOUCH Rabia, CORTES Simon, FAVIER Marc, MARTINEZ Emilie, MONTAGNE Régis.

Objet unique :

Suite aux inondations du 14 octobre 2016, ayant affecté la Grand Place, le Clos des Roses, et les quartiers Nord de Canet (Tribé et Bois d'Andrieu), le Conseil Municipal à l'unanimité demande la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Séance du 13 décembre 2016

(Procès-verbal intégral à disposition de tout requérant)

Présents : REVEL Claude, BENARD Bénédicte, FABRE Maryse, FAVIER Marc, FLORENTIN Maryse, GONZALEZ René, CAYLA Marie-Claude, FULCRAND Christiane, JOUVE Monique, LOSCHI Marie-Luce, MALBEC Sylvain, MAROUILLAT Marie-France, MOULS Arnaud, SABATIER Michel, SABLIER Louis, TREZIT Gilles.

Absents : CHAOUCH Rabia (procuration à SABATIER Michel), CORTES Simon, DESSILLA Corinne (procuration à FLORENTIN Maryse), FRADIN Jean (procuration à REVEL Claude), MARTINEZ Emilie, MONTAGNE Régis, TORQUEBIAU Laure.

1- Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 29/09/2016

2- Approbation à l'unanimité de la modification des statuts de la Communauté de Communes du Clermontais – Mise en conformité avec la loi NOTRe (tableau des compétences).

3- Approbation à l'unanimité de la participation patronale à la garantie maintien salaire des agents titulaires et stagiaires (10€/mois/Agent pour cat C, 7€/mois/Agent Cat B, 4€/mois/Agent cat A).

4- Approbation à l'unanimité des frais de scolarisation (711 € par enfant) à facturer aux communes dont les enfants fréquentent l'école de Canet, pour l'année scolaire 2016/2017.

5- Approbation à l'unanimité de la modification du tableau des emplois permanents : ajout de l'emploi d'adjoint d'animation 2e catégorie à 24 H/ hebdomadaires.

6- Approbation à l'unanimité de la convention de coordination Commune/Gendarmerie.

7- Abrogation à l'unanimité de la délibération du 24 mai 2016 prescrivant la modification du Plan d'Occupation des Sols.

8- Prescription à l'unanimité du lancement d'une nouvelle procédure de modification du Plan d'Occupation des Sols.

9- Approbation à l'unanimité des virements de crédits d'ajustement sur le budget principal et le budget de l'eau.

10- Approbation à l'unanimité de l'affectation anticipée de crédits d'investissement 2017.

Visite des conseillers départementaux

Le jeudi 17 novembre en début d'après-midi, le Maire entouré des adjoints Maryse Florentin et Jean Fradin, recevait nos deux conseillers départementaux Marie Passieux et Jean-Luc Falip pour leur visite semestrielle dans les communes du canton.
Au cours de cette réunion de travail, les dossiers importants pour lesquels l'aide du département est sollicitée ont été évoqués.
Le Maire a rappelé en priorité que le dernier épisode pluvieux du 14 octobre a causé d'importants problèmes d'inondations dans les quartiers Nord du Village, le Clos des Roses et la Grand Place.
Il est donc prévu d'organiser, à l'initiative du Département, une réunion interservices (Etat, Région, Département, communes limitrophes, collectif canétois contre les inondations…), afin que toutes les parties prenantes se concertent et envisagent des solutions efficaces à ce problème récurrent.
Ils ont également parlé du retard pris par le département dans la recherche en eau, ce qui bloque la délivrance des autorisations d'urbanisme. Une réunion de synthèse a été programmée pour le mois de décembre avec l'hydrogéologue départemental.
Le Maire a sollicité les deux élus départementaux pour des subventions concernant :

- La réalisation d'un city-stade à côté des écoles
- La réhabilitation patrimoniale de la Tour Saint Martin chère au cœur des canétois.

Changement de bureau de vote

Les électeurs du bureau N°3 situé à la salle polyvalente devront dorénavant voter à la salle du 3e âge rue de la poste.

Le bureau N°1 Maison des Arts Elie Lecou (15 rue de la Poste) et le bureau N°2 Cantine Municipale Les Olivettes (chemin du Pompage) restent inchangés.

Date limite des inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.
L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.
En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.
Mis à part quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.
Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Pour pouvoir voter en 2017, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2016

Calendrier Electoral

Les électeurs voteront pour élire le prochain Président de la République.

La date du premier tour du scrutin, **aura lieu le dimanche 23 avril 2017** et le second tour, **le dimanche 7 mai 2017.**

Un mois plus tard, les électeurs seront à nouveau appelés aux urnes pour élire les Députés.
Les élections législatives se tiendront **les dimanches 11 et 18 juin 2017.**

Bientôt 16 ans : pensez au recensement

▶ Qui ?
Tout jeune Français, garçon ou fille

▶ Quand ?
Dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire.

▶ Pourquoi?
L'attestation de recensement est obligatoire pour vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire …).
Le recensement permet votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.
Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans.

▶ Où ?
A la Mairie de Canet

▶ Comment ?
Munissez-vous de votre pièce d'identité, de celle d'un parent, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Arrêtés Préfectoraux

⇒ **Par arrêté N° 2016-I-1242 du 28 novembre 2016**, le Préfet de l'Hérault autorise pour une durée de 5 ans les agents de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN), à pénétrer dans les propriétés publiques et privées (à l'exception des maisons d'habitation) afin de faciliter les travaux nécessaires à l'implantation et à l'entretien des réseaux géodésiques et de nivellement, à la constitution et la mise à jour des bases de données géographiques, à la révision des fonds cartographiques et aux travaux relatifs à l'inventaire forestier national effectués par l'IGN sur le territoire des communes du département de l'Hérault.

L'arrêté est affiché dans son intégralité à la Mairie.

⇒ **L'arrêté préfectoral du 6 décembre 2016** interdit toute utilisation d'artifices de divertissement relevant des catégories C1 à C4 ainsi que des pétards, sur l'ensemble du département, du 31 décembre 2016 au 2 janvier 2017 à 7h.

Travaux de rénovation de la Mairie pour améliorer l'accueil du public

Les travaux de réhabilitation de la Mairie commenceront début février.

La consultation des entreprises aura lieu au mois de janvier et nous espérons d'ailleurs que les entreprises locales y répondront.

Réagencer et moderniser les bureaux du rez de chaussée, optimiser l'espace, changer toutes les menuiseries bois qui pour la plupart ne ferment pas correctement et entrainent des dépenses énergétiques, et rénover la façade qui en a bien besoin. Travaux nécessaires.

Mais ces travaux répondent également à l'**obligation** pour tous les établissements recevant du public de se mettre en conformité avec la règlementation sur l'accessibilité sous peine de pénalités financières.

Et en ce qui nous concerne, il est actuellement impossible pour une personne à mobilité réduite d'accéder à la Mairie en raison des marches extérieures et intérieures.

Ces travaux vont générer certaines contraintes : bruit, poussière, circulation ralentie devant la Mairie…

Bien entendu, l'accès au public sera interdit pendant les travaux. **Le guichet d'accueil du public sera donc transféré pendant toute la durée du chantier (environ 5 mois) au 1er étage de la Maison des Arts.**

Une réception ponctuelle est prévue au rez de chaussée pour les personnes à mobilité réduite.

Les agents travaillant à l'étage de la Mairie auront un accès sécurisé à leurs bureaux par le jardin.

Chacun s'adaptera au mieux pour offrir aux administrés une Mairie rénovée, dès les beaux jours.

RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017

L'école maternelle Les Canaillous accueille 151 élèves répartis sur 6 classes.

BOSH Sylvie et FORMEL YOUSFI Barbara
25 élèves (16 PS et 9 MS)

VALLEREAU Hélène et FORMEL YOUSFI Barbara
24 élèves (15 PS et 9 MS)

CRUZ Inès :
24 élèves (15 PS et 9 MS)

GUIRAUD Nadège :
26 élèves (13 MS et 13 GS

GUERIN Michèle :
26 élèves (12 MS et 14 GS)

LECOMTE Marie-Christine :
26 élèves (12 MS et 14 GS)

Soit : 46 élèves en petite section
64 élèves en moyenne section
41 élèves en grande section

402 ENFANTS SCOLARISÉS SUR LA COMMUNE

L'école élémentaire Les Oliviers accueille 251élèves répartis sur 10 classes.

CP	GABAUDAN Laure	25 élèves
CP	WROBEL Laurence	24 élèves
CP/CE1	LASSALVY Sabine *(7 CP / 19 CE1)*	26 élèves
CE1	LIENARD Cathy	26 élèves
CE2	GENIEYS Delphine	26 élèves
CE2/CM1	BRUNET Corinne *(14 CE2 / 11 CM1)*	25 élèves
CE2/ CM1	GUERS LE GUEN Christofer DELACOUR Anne * *(16 CE2 / 9 CM1)*	25 élèves
CM1/CM2	VAYSSIE Stéphanie GARCIA Arnaud (le lundi) *(14 CM1 / 10 CM2)*	24 élèves
CM1/CM2	LIMASSET Christophe *(15 CM1 / 9 CM2)*	24 élèves
CM2	TISSOT-DUBUIS Patricia GARCIA Arnaud (le mardi)	26 élèves

Soit : 56 élèves en Cours Préparatoire
45 élèves en CE1
56 élèves en CE2
49 élèves en CM1
45 élèves en CM2

PÔLE ÉDUCATIF ET SPORTIF

145 avenue du Capitaine Fulcrand - 34800 Canet

Tel : 04.67.88.66.32 / 07.69.39.40.67 (en cas d'urgence)

m@il : pescanet34@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE

- **Lundi : De 8h30 à 11h30 puis de 13h30 à 15h30**
- **Mardi : De 8h30 à 11h30 puis 13h30 à 17h30**
- **Mercredi : De 8h45 à 12h00 puis de 13h30 à 17h30**
- **Jeudi : De 8h30 à 11h30 puis de 13h30 à 15h30**
- **Vendredi : De 8h30 à 11h30**

Cantine

Les fiches d'inscriptions cantine pour l'année 2017 sont disponibles sur le site de la mairie ou sur le mini site et au P.E.S

www.canet-herault.com

http://entecole.ac-montpellier.fr/ent/app/#/minisite/site-pole-educatif-et-sportif-canet-34-p-e-s/accueil-2384

Rappel : l'inscription est mensuelle selon le calendrier ci-dessous :

MOIS	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	juillet
Inscriptions avant le	**23 Nov.**	**21 Déc.**	**25 Jan.**	**22 Fév.**	**29 Mars**	**26 Avril**	**24 Mai**	**28 Juin**

Pour les autres cas, l'inscription s'effectue, au plus tard, le mercredi précédent.
Les inscriptions et les paiements se font aux horaires d'ouverture du P.E.S.
289 enfants sont inscrits à la cantine et plus de 200 repas sont servis chaque jour.

Temps d'Activités Périscolaires

Nouveauté

Une activité « découverte » du tennis est proposée aux enfants présents en garderie TAP, de 15h45 à 16h45 les mardi, jeudi et vendredi, en lien avec le Tennis Club Canétois qui met à disposition son moniteur Joël aidé de Jimmy.

Les activités à l'école « Les Canaillous »

Trois activités proposées : 61,59 % d'enfants inscrits en maternelle

Eveil et contes musicaux
animés par J-Luc et M. Charlotte

Kamishibaï (théâtre japonais)
animé par Agnès et Nelly

Sport
animé par Carole

Les activités à l'école « Les Oliviers »

Cinq activités proposées : 67,33 % d'enfants inscrits en primaire

Pôles en pomme : (147 inscriptions)
animé par Fred

Jeux : (160 inscriptions)
animés par Manon

Mime indien : (143 inscriptions)
animé par Magalie

Cirque : (159 inscriptions)
animé par Jean-Sébastien

Atelier de Domi : (156 inscriptions)
animé par Dominique

Pitchou Gym

Permet aux enfants de partager des activités gymniques avec leurs parents pour les plus petits et pour les plus grands, de travailler équilibre, coordination et confiance à travers des ateliers animés par Jimmy et Coralyne.

76 enfants divisés en 6 groupes pratiquent les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Etude surveillée

21 élèves y font leurs devoirs
avec l'aide de Manon.

Travaux réalisés par les agents des services techniques

Les agents des services techniques ont repeint des classes ainsi que les couloirs de l'école Les Oliviers, la bibliothèque « BCD » et le Pôle Educatif et Sportif.
Il ont également aménagé des rangements pour la salle de sport.

Passage du Mammobile - Dépistage du Cancer du sein

Dépistage gratuit du Cancer du Sein pour les femmes de 40 à 75 ans
Le Mammobile stationnera à l'Espace St Martin avenue du Pont

Jeudi 5 janvier 2017 de 8h30 à 12h30

AMHDCS (Association Montpellier Hérault pour le Dépistage du Cancer du Sein)
209, Avenue des Apothicaires - Parc Euromédecine - 34090 MONTPELLIER

MAMMOBILE
Dépistage du Cancer du Sein
AMHDCS
ASSOCIATION MONTPELLIER HÉRAULT POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Pour plus de renseignements : contactez Dépistages 34 au 04.99.23.33.53.

Repas des Aînés

Claude Revel, Maire de Canet, le Conseil Municipal et le C.C.A.S ont le plaisir de convier les Aînés au traditionnel **Repas spectacle.**

Samedi 18 février 2017

(*Salle Polyvalente - avenue du Pont)*

Toutes les personnes ayant 65 ans révolus au 31 décembre 2016 y sont conviées, ainsi que leurs conjoints.

(Personnes nées en 1951)

Des invitations nominatives seront envoyées.

Si vous êtes nouveaux à Canet, nous vous invitons à vous rendre en mairie pour être inscrit.

Cette journée, animée par des artistes que vous reconnaîtrez pour les avoir déjà vus à la télévision : souvenez-vous de l'émission « Fa Si La chanter » présentée par Pascal Brunner, Valérie en était la chanteuse, Jean le guitariste, est réservée à nos aînés.

RESERVATION

à l'accueil de la Mairie

ou par ☎ 04 67 88 91 40

Au plus tard

LUNDI 6 FÉVRIER 2017

Duo

Les Incontournables

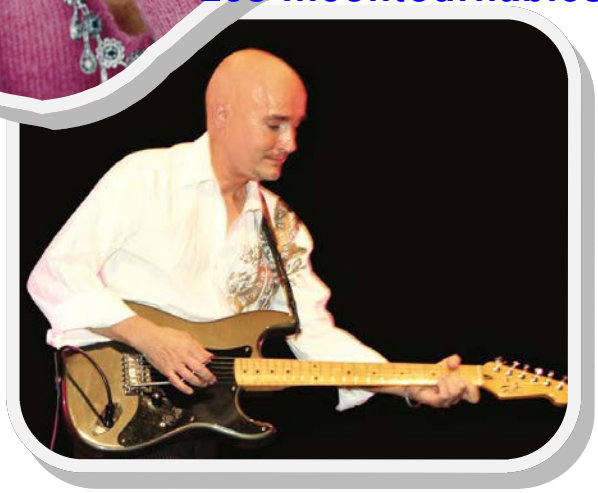

Menu

Apéritif

Assiette gourmande
Foie Gras, blanc de cailles, tomate, salade

Loup sauce Homard

Trou Normand

Longe de veau Aveyronnais

Champignons à la crème

Plateau de Fromages

Vacherin glacé et ses griottes

Café

Deux belles manifestations pour les 30 ans du Téléthon

Placé cette année sous le parrainage de GAROU, le TELETHON a fêté sa 30e Edition.
Le 1er TELETHON a débuté en 1987 avec Jerry LEWIS comme parrain. Le compteur avait atteint 27.6 millions d'euros. En 2015, 92.9 millions d'euros ont été récoltés. C'est dire le succès de cette action grâce à la générosité de tous.

Pour la 7e année consécutive, le CCAS de la Mairie de Canet a organisé, au profit du **TELETHON**, un loto le vendredi 2 décembre et un concert avec Lous Canétols, le lendemain.
Grâce à vous tous un chèque d'un montant de

2 670 euros a été remis à l'AFM Téléthon.

Un grand merci aux généreux et nombreux donateurs :

Associations, commerçants, artisans, entreprises et particuliers, aux personnes qui se sont déplacées pour jouer au Loto et assister au concert sans oublier les membres du Conseil d'Administration du CCAS ainsi que les organisateurs de ces manifestations.

Calendrier des Lotos Saison 2017

17h00 - Salle Polyvalente

Dimanche 8 janvier 2017	DMF 34 - Dyspraxique Mais Fantastique
Dimanche 15 janvier 2017	CAPE - Canet Association des Parents d'Eleves
Dimanche 22 janvier 2017	LA BOULE ATOMIQUE CANÉTOISE
Dimanche 29 janvier 2017	FOYER RURAL
Dimanche 5 février 2017	LES PÊCHEURS VALLEE D'HERAULT
Dimanche 12 février 2017	COMITÉ DES FÊTES
Dimanche 19 février 2017	LA BOULE ATOMIQUE CANÉTOISE
Dimanche 26 février 2017	LE PERDIGAL CANÉTOIS

CÉRÉMONIES

4 septembre : Bir-Hakeim

La cérémonie en hommage au Maquis de Bir-Hakeim a eu lieu le dimanche 4 septembre en présence de l'Amicale du Maquis de Bir-Hakeim, d'élus des communes avoisinantes, du conseil municipal, de l'association des Anciens Combattants, de la Fanfare de Canet et des Canétois.

98e anniversaire de l' Armistice 1918

Le Maire, le Conseil Municipal, la Fanfare de Canet, les Anciens Combattants et la population ont participé à la cérémonie commémorative de l'Armistice 1918. La Fanfare a conduit la population au Monument Paul DEMARNE pour une remise de gerbe puis au Monument aux Morts en offrant à la population un concert composé de morceaux militaires, dont la Marseillaise.

Les discours prononcés par Monsieur le Maire, Claude REVEL *(message du Ministère de la Défense)*, puis par Madame Maryse Florentin la 1re adjointe, (message de l'Union Française des Associations des Combattants) ont été suivis par une remise de gerbes au Monument aux Morts.

Deux personnalités à l'honneur cette année :
Mme Paulette FOUCHART AYOT, résistante, a déposé une gerbe et lu un discours rendant hommage aux femmes courageuses qui ont travaillé dans les champs et les usines, soigné les blessés et élevé les enfants orphelins. La guerre finie, on les a trop vite oubliées. M. le Maire, lui a remis, en tant que citoyenne d'honneur, la médaille de la ville de Canet.

M. Pierre SCOTTI, pendant ses trente cinq ans de carrière, a servi dans l'infanterie, les chasseurs et les troupes de marine, et a effectué 391 jours d'opérations extérieures en centre Europe et Afrique. M. le Maire a eu l'honneur de lui remettre la Croix du Combattant.

Le capitaine Pierre SCOTTI, chevalier de l'ordre national du mérite, est membre des anciens combattants Canétois, membre de la fédération des opex de Bretagne; organisme qui s'attache à faire connaitre aux autorités politiques, aux élus, aux responsables de l'ONAC, aux journalistes, enfin à l'ensemble de nos concitoyens quelle est la situation préoccupante des anciens combattants en France continuellement délaissés

Las de solliciter comme une faveur ce qui est dû comme une récompense légitime de leur engagement au service de la France, ils se battent toujours pour sauvegarder les vertus de la république et maintenir le lien Armée Nation.

Pour terminer ce moment solennel, la population était invitée à la Maison des Arts autour d'un apéritif convivial.

Hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Une cérémonie d'hommage aux « morts pour la France » en Afrique du Nord de 1952 à 1962 a eu lieu le 5 décembre en présence du Maire, M. Claude REVEL, de l'équipe municipale, des Anciens Combattants et de la Fanfare de Canet.

Dates des prochaines cérémonies

Lundi 8 mai : Armistice de 1945

Dimanche 18 juin : Appel du 18 juin

URBANISME

Un nouvel agent au service urbanisme

Depuis le mois d'octobre, Sandrine RIBOUR est la nouvelle Responsable du pôle aménagement urbain et technique

Les permanences de réception du public sont :

- **Le lundi de 14h00 à 17h00**
- **Les jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00**

Pour les autorisations d'urbanisme, des actes relatifs à l'occupation du sol et des autorisations de travaux concernant l'accessibilité aux personnes handicapées aux établissements recevant du public,**Thierry KOCH** est l'instructeur de la Communauté de Communes du Clermontais

Sa permanence de réception du public à la Mairie de Canet est :

Le Mardi de 10h00 à 12h00 uniquement sur rendez-vous auprès de Sandrine RIBOUR

☏ **: 04 67 88 91 40**

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Lundi 12 décembre, de 16 h à 19 h, trois réunions ont eu lieu concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Les architectes du Cabinet BOSC retenu pour la maitrise d'œuvre de ce dossier, participaient à ces réunions afin de donner les informations techniques et juridiques nécessaires.

La première réunion de travail réunissait le Maire et les Adjoints afin de « défricher » les cartes et les dossiers de présentation : vérification du zonage constructible actuel, zones potentiellement éligibles à l'extension, zones à préserver, diagnostic territorial…

La seconde réunion accueillait la Commission Urbanisme afin que chacun prenne connaissance de la cartographie, des possibilités d'extension , et donne son point de vue sur le devenir du territoire communal.

Enfin à 18h, le Conseil Municipal était réuni pour prendre connaissance des travaux de la commission et poser d'éventuelles questions avant de donner son avis sur ces travaux préliminaires.

De nombreuses réunions de travail sont encore à prévoir mais il ressort de cette rencontre que l'Etat portera un regard très strict sur les projets de PLU afin d'éviter que les extensions des zonages ne consomment trop d'espace.

Nous devons donc maintenant préparer le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Ce document, clef de voûte du dossier de PLU définira les orientations d'aménagement de la commune. Ce « projet politique » devra être adapté aux enjeux et besoins des territoires communal et intercommunal.

Il conviendra donc de vérifier sa cohérence avec le SCOT (schéma de cohérence territoriale), document qui détermine à l'échelle du territoire intercommunal élargi, le projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles en matière d'habitat, d'aménagement commercial, d'environnement, de paysage…

Nous organiserons ensuite (fin février-début mars), une réunion de travail avec les services de l'Etat pour leur présenter nos travaux et demander leurs premières observations afin de continuer à travailler sur un projet susceptible d'être validé par l'Etat.

Au préalable, et vraisemblablement début janvier, nous aurons rencontré le « conseil des Sages »* que nous avons constitué dans le cadre de la concertation, afin d'avoir un avis pluri-citoyen.

Nous pouvons d'ores et déjà dire que la volonté globale du Conseil Municipal est d'établir un PLU mesuré, garantissant la préservation des espaces naturels et de l'identité locale. On retrouve une même volonté de consacrer certaines zones à la création de vastes bassins de rétention afin de prémunir la commune des inondations.

Ce dossier de PLU, soumis à de nombreuses contraintes administratives, ne pourra être mis à l'approbation que d'ici une quinzaine de mois.

Le Conseil des Sages est un groupe de réflexion citoyen que nous avons constitué en janvier 2016 dans l'esprit de la concertation nécessaire à l'élaboration du PLU.

Nous avons demandé à des canétois représentatifs des diverses générations, origines et catégories socio-professionnelles d'y siéger, afin d'avoir une appréciation indépendante sur les projets d'avenir du territoire communal.

En font partie : Guilhem ADROVER, Michel BERNIER, Bernard CAZES, Caroline CAZES, Frédéric DESENZANI, Jean FAGES, Rémi FAVIER, Jacques HENRY, Nicole KOLODY, Sandrine LAFONT, Christian LECOU, Brice MALAVIALLE, Robert SALAS, Patricia SCOTTI.

Environnement - Cadre de Vie

Ancien stade - Espace St Martin

Faisant le constat **«d'une recrudescence de la présence de déjections canines sur l'espace public»**, la commune a souhaité prendre des mesures pour préserver le cadre de vie en commençant, notamment, **par l'ancien stade, situé à l'Espace St Martin.**

Pour protéger ce lieu (et ses utilisateurs), un arrêté municipal a donc été pris pour interdire la présence de chiens même tenus en laisse au Stade.

Des panneaux d'information y ont été installés pour prévenir les propriétaires canins.

Mon Arbre 8e édition

Dans le cadre de la charte environnementale, la municipalité a décidé en 2009 de lancer une campagne de plantation d'arbres en différents endroits de la commune, associée à la naissance des enfants, chaque arbre planté étant attribué à un enfant né dans l'année.
L'objectif est de préserver l'environnement et d'améliorer l'esthétisme du village.
L'année 2016 est la 8e édition de « mon arbre ». La période prise en compte est du 1er novembre 2015 au 31 octobre 2016

Pour cette période 2 familles ont donné naissance à des jumelles :
Mia et Lana nées le 10 décembre 2015 - Firdaws et Jennah nées le 6 septembre 2016

Nilay, née le 24 octobre 2016, est la dernière des enfants nés pour la période concernée.
Elle a reçu à cette occasion le **314e** titre de propriété. Ce qui représente une moyenne de **39 naissances par an sur notre commune**.

Cette année, l'emplacement des arbres a été décidé en amont par les services de la mairie et proposé a A. GARCIA, Directeur de l'école « Les Oliviers ». En effet les délégués des élèves avaient émis le souhait de voir planter des arbres dans les cours d'école et aux abords. Il a donc a été demandé aux enfants de choisir parmi les essences proposées, celles qui seraient plantées La classe de CE2 de Mme GENIEYS (26 élèves) s'est emparée de ce projet.
Assistés par Mmes WHITE (AVS dans la classe) et FABER (aide à la direction), qui avaient quelques connaissances sur ce sujet, les enfants ont pu effectuer des recherches sur ces différents arbres (floraison, feuillage persistant ou caduc...) et ont choisi en fonction de leurs diverses caractéristiques, les essences qui seraient plantées à chaque emplacement.
Après avoir transmis le résultat de leur travail à la mairie, les enfants ont pu assister aux travaux qui se sont déroulés durant le temps scolaire.
L'année prochaine, l'école maternelle « Les Canaillous » présentera un projet pour aménager la cour des petits.

Plantation des arbres effectuée par les services techniques de la Mairie et l'entreprise PAGES

41 arbres ont été plantés dans la cour de l'école les Oliviers, aux abords des écoles et de la crèche.

2 albizias, 1 paulownia, 2 arbres de judée, 1 érable pourpre, 3 lagerstroemias sur tige, 2 liriodendrons, 3 liquidanbars, 1 tilleul, 3 catalpas, 1 sophora, 2 micocouliers, 3 magnolias, 4 lauriers roses sur tige, 5 mûriers platane, 1 platane, 3 cyprès florentin, 1 photonia sur tige, 1 prunus et 2 oliviers.

Vendredi 25 novembre remise des titres de propriété aux familles

Les registres de propriété sont sur le site de la Mairie **www.canet-herault.com** rubrique
Mairie > Services municipaux > Urbanisme - Environnement > Environnement > Charte environnementale > Mon arbre

EAU - ASSAINISSEMENT

Visite de chantier de la future Station d'Epuration (STEP)

Jeudi 27 octobre, les élus étaient invités à visiter le chantier de la future station d'épuration, en présence des entreprises attributaires des marchés : Sources, Touja et SLTPE.

Dûment casqués et guidés par notre ingénieur Conseil Fabien Couty du Cabinet ENTECH, ils ont pu faire le tour complet du chantier en écoutant les explications détaillées.

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Le rejet des eaux épurées se fait par le fleuve Hérault, caractérisé par un fort enjeu de protection du milieu et de la ressource en eau, et intéressé par l'usage baignade.
Une étude d'impact du rejet de la future station a été réalisée, en application de la règlementation.

PROCÉDÉ DE TRAITEMENT RETENU

Type d'eaux usées à traiter

Les eaux usées à traiter sont celles produites par les habitants permanents et saisonniers de la commune ainsi que la pollution résiduelle de certaines activités, dans la mesure où cette pollution est compatible avec le procédé de traitement biologique retenu.

La règlementation impose de créer un ouvrage en capacité de traiter la pointe de pollution.
De ce fait, la station sera dimensionnée pour traiter une pollution équivalente à 5600 habitants en pointe et 4900 en moyenne.

Traitement de l'eau

Les éléments grossiers transportés par les eaux usées seront retenus par une grille mécanisée en entrée de station et stockées et évacués par la filière de collecte et de traitement des ordures ménagères. Les graisses et sables seront quant à eux stockés sur site avant d'être transportés et traités sur un site de traitement extérieur.

Une fois prétraitées dans les étapes décrites ci-dessus, les eaux usées seront épurées dans un réacteur biologique aérobie.

Les schémas suivants résument les principes de l'épuration biologique :

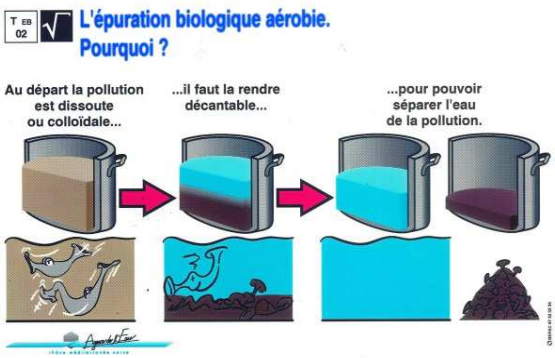

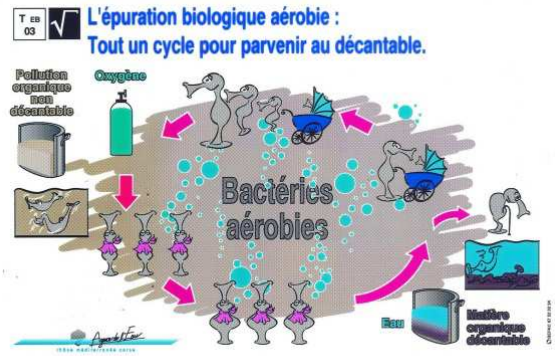

Ce réacteur biologique est constitué d'un bassin d'aération et d'un clarificateur.

Le bassin d'aération met en présence les eaux usées avec la biomasse épuratrice (les bactéries).
Un apport d'air est indispensable à leur survie :

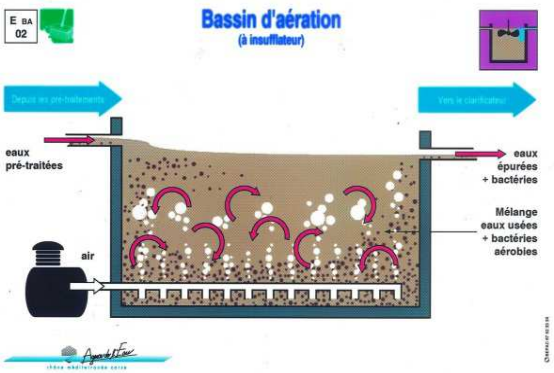

Le clarificateur permet de séparer les eaux traitées des boues (la biomasse qui s'est développée en consommant la pollution et qu'il est nécessaire d'extraire avant de la traiter) :

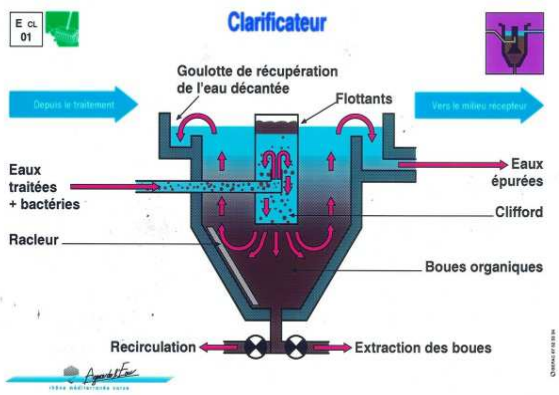

Pour tenir compte des enjeux environnementaux du projet, le traitement sera encore plus performant puisque les eaux seront filtrées dans un tambour rotatif .

Les matières en suspension seront retenues dans les mailles du tambour.

Traitement des boues

L'épuration des eaux usées se traduit par la production de sous-produits organiques et minéraux : les boues. Ces boues sont extraites du bassin d'aération puis drainées, déshydratées, partiellement minéralisées et stockées dans des bassins contenant un massif filtrant sur lequel se développent des roseaux.

Il s'agit de lits de séchage des boues plantés de roseaux.

Le développement de ces derniers crée, dans la boue stockée, un important réseau de tiges, rhizomes et racines, le long duquel s'écoule l'eau interstitielle provenant des apports réguliers de boues fraîches.

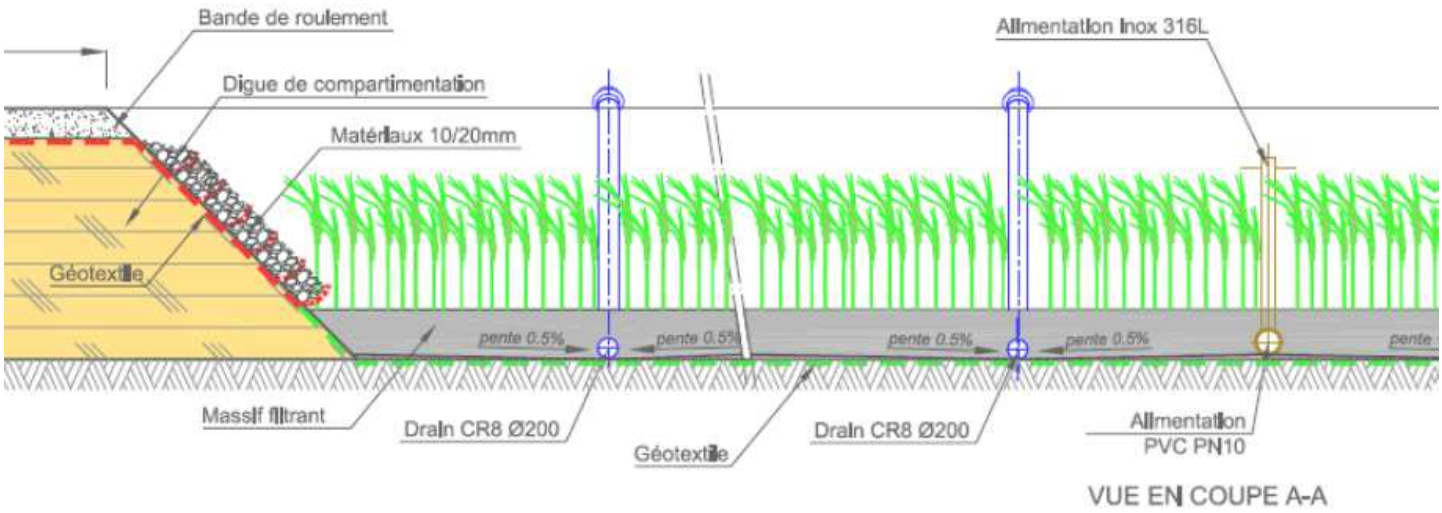

Batiment d'exploitation

Le bâtiment d'exploitation comprend un bureau de commande et des sanitaires, un atelier et un local insonorisé qui accueille des surpresseurs d'air.

Budget des travaux

L'enveloppe financière des travaux est de 2 300 000 euros HT pour les travaux de construction de la station d'épuration et de renforcement de la chaîne de transfert.

Avancement et programmation

Les travaux de renforcement de la chaîne de transfert sont terminés.
Les travaux de création de la nouvelle station d'épuration ont démarré début juillet 2016.
Le génie civil du bâtiment et du bassin d'aération est quasiment terminé.
Les terrassements de la filière boues sont réalisés à 80%. **La nouvelle station sera mise en service en juin 2017.**

Cette visite très intéressante a permis aux élus, au delà des dossiers papiers et des tableaux financiers, de se rendre compte de visu de l'importance de ces travaux onéreux certes, mais qui par cette nouvelle structure, placeront la commune à la pointe du système épuratoire pour un meilleur respect de l'environnement.
Qu'il nous soit permis de remercier notre Ingénieur, Fabien Couty qui, en plus d'être brillant technicien, a fait preuve de beaucoup de pédagogie et de clarté dans ses explications.

Relevé de la consommation en eau potable

Les factures d'eau sont adressées deux fois par an aux abonnés.
Nombreux sont ceux qui, à réception de leur facture, s'étonnent de leur consommation et demandent un contrôle.
Le plus souvent, la consommation est bien réelle et les abonnés se rendent comptent qu'ils pourraient peut-être réduire leur consommation d'eau en adoptant un comportement différent.
Dans quelques cas, la forte consommation est dûe à une ou des fuites : robinet qui goutte, WC qui fuit…
On le sait, mais on laisse couler, c'est le cas de le dire. Ce ne sont que des gouttelettes… Qui, additionnées, font vite des m^3.
Et quand on reçoit la facture, AIE !!!!!
On ne le répète jamais assez : 1 WC qui fuit et ce sont 15 litres d'eau par heure…. 1 robinet qui fuit : 5 litres d'eau par heure. Multipliés par 24 H et par 365 jours …
Il suffit d'être un peu attentif. Ne pas attendre pour réparer une fuite. Et vérifier son compteur régulièrement. S'il tourne alors que tous les robinets sont fermés, c'est qu'il y a un problème.
L'eau est un bien précieux. Elle est de plus en plus rare et de plus en plus chère… Raison de plus pour protéger son porte-monnaie et protéger la planète en l'économisant.

Le prochain relevé de la consommation en eau potable sera effectué par un agent de la Mairie au mois d'avil 2017.

Si votre compteur se trouve à l'intérieur de la propriété, le relevé est conditionné par la présence du propriétaire/locataire.
Si vous êtes absent un avis de passage dans la boite aux lettres sera déposé.

Nous vous demandons donc de bien vouloir renseigner l'avis ou l'afficher sur votre boîte aux lettres.

Pour les propriétaires de résidence secondaire il est indispensable de **transmettre systématiquement** au service de l'eau de la Mairie, le relevé de leur consommation lors de leur **départ de la commune à la fin de leur séjour.**

Compte rendu du pompage d'essai sur l'ancien forage

Lundi 12 décembre dans la matinée, une réunion avait lieu dans le bureau du Maire, en présence de Monsieur Nicolas LIENART, Hydrogéologue du Département, et d'un représentant du Cabinet Artésie, chargé par le Département des pompages d'essai sur l'ancien forage de reconnaissance.
Ces pompages d'essai ont été réalisés au mois d'août et l'objet de la réunion était d'en faire le compte-rendu.
Il en ressort que le forage de reconnaissance est apte à fournir la ressource nécessaire à la commune. Rappelons que l'autorisation de débit dont nous bénéficions doit être revue à la hausse afin de garantir une desserte optimale dans les années à venir.
Un diagnostic sur le forage Est va être réalisé dans les semaines à venir par le Cabinet Artésie, la pompe sera démontée pour analyse, et des mesures au micro moulinet seront effectuées.
Le dossier compilant le résultat permettra de demander à l'ARS (Agence Régionale de Santé) la nomination de l'hydrogéologue agréé et d'enclencher la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP), procédure administrative obligatoire et réglementaire pour avoir une autorisation d'augmentation de prélèvement.
Rappelons également que des résultats de ces pompages, dépend le déblocage par l'ARS des autorisations de construire.

CULTURE

Les Expositions à la Maison des Arts

Annie SABATIER CARBONEL
(huiles sur toiles)
et **Jacqueline ROUSSEL**
(peinture sur porcelaine)
du 20 au 26 Septembre

SAIREO
Portraits alu
du 4 au 13 novembre

Marie-José DEROIDE
Orientalisme
du 29 novembre au 8 décembre

Prix de la Ville 2017

Dans le cadre du 14e Salon des Arts Plastiques du Foyer Rural, la Municipalité de Canet organise le prix de la ville 2017.
Le prix de la Ville est ouvert aux adultes, amateurs ou professionnels.

Le thème : Œuvre inspirée du village de Canet (Libre choix)

Les candidats doivent s'inscrire pour participer au prix de la ville en remplissant un bulletin d'inscription.

Date limite d'inscription
le 31 janvier 2017

Vous pouvez vous le procurer :
- A la Mairie de Canet - Service Communication, du lundi au vendredi aux horaires suivants :

9h00 – 11h45 / 14h00 – 17h00
rue de la poste - 34800 CANET,

- ou sur le site de la municipalité :

www.canet-herault.com rubrique *Actualités* (catégorie Vie municipale).

Les frais d'inscription sont gratuits.

Les participants ont toute liberté pour réaliser leur œuvre sur le support de leur choix en utilisant le format maximum 66 cm x 50 cm.

Le tableau ne devra ni être encadré ni signé. Au dos de la toile, un titre devra être inscrit.
Tous les moyens d'expression sont autorisés : huile, aquarelle, crayon, pastel, fusain, encre de chine, autre.

Les œuvres seront exposées à la salle polyvalente de l'espace St Martin, avenue du Pont, du **samedi 25 mars au samedi 1er avril de 15h00 à 19h00.**

La remise du prix de la ville se déroulera

Samedi 25 mars 2017 à partir de 18h00

à la salle polyvalente de l'espace St Martin, avenue du Pont.

Le prix attribué par la Ville de CANET sera un diplôme, une médaille de la ville et l'acquisition de l'œuvre par la municipalité pour une valeur 150 euros.

Retrait des œuvres Samedi 1er avril 2017 à partir de 19h00.

La Mairie exigera un encadrement.

France Bleu Hérault à Canet

Canet et les canétois à l'honneur lors de la soirée animée par Philippe Montay mardi 8 novembre pour l'enregistrement de l'émission radio « Super Hérault » à la salle polyvalente.

M. le Maire, Claude Revel a tout d'abord présenté notre dynamique commune et les candidats se sont succédés pour répondre avec succès aux questions posées par l'animateur, vivement encouragés par le public.
Ce fut l'occasion de partager de succulentes anecdotes et de revivre quelques évènements ayant marqué notre commune.
Nathalie Garel, Miss vallée d'Hérault 2016 nous a fait la surprise d'être parmi nous.
Tout au long de l'enregistrement, Philippe Montay a mis en avant les tissus associatif et économique ainsi que le patrimoine de Canet.

Ambiance, éclats de rire, rencontres, bonne humeur, découverte, étaient au rendez-vous grâce au public venu encourager les candidats tous récompensés.
Un grand bravo aux participants.

ACTUALITÉ DES PETITS CANÉTOIS

Elections des représentants de parents d'élèves

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le 7 octobre 2016

Attribution des sièges de titulaires

ECOLE ELEMENTAIRE

400 inscrits : 151 votants
12 nuls, 139 exprimés
10 sièges à pourvoir

LISTE INDÉPENDANTE
non constituée en association

PARINAUD Cécile
ELBAZ Vanessa
LE GRAND Sabine
ROUCAIROL Elodie
GARAUD Jean-Luc
BOYER Sandrine
MAROUILLAT Nadège
LUPON Tania
SAUVAGE Christine
CHAREYRE Marie

ECOLE MATERNELLE

279 inscrits : 73 votants
7 nuls, 66 exprimés
6 sièges à pourvoir

LISTE INDÉPENDANTE
non constituée en association

BIGEU Arnaud
OGER Ludivine
LEROUX Jonathan
SCHVARTZ Pauline
CADORE Delphine
DAS NEVES Fabienne

École maternelle « Les Canaillous »

1re sortie pour les classes de moyenne et grande section

Mercredi 28 Septembre, les 3 classes de MS/GS de l'école « Les canaillous » se sont rendues à Lodève pour participer à une visite guidée de l'exposition « **Alexandre Hollan : questions aux arbres d'ici** ».

Pour certains élèves, c'était la première fois qu'ils se rendaient au musée.

Les guides leur ont expliqué les techniques employées par le peintre, et les élèves ont pu réinvestir en classe à leur manière ce qu'ils avaient découvert à Lodève.

Le Sillon - Théâtre du Clermontais se déplace à Canet le 14 Janvier 2017 pour nous faire voyager

Le théâtre le Sillon, avec le Sonambule à Gignac et les Saisons du Lodévois et Larzac, proposent une journée de spectacle vivant en Cœur d'Hérault intitulée « **A Coeur Ouvert** » le samedi 14 janvier 2017.

Notre commune accueillera le spectacle

VOYAGE EXTRA-ORDINAIRE
La Grosse Situation

Samedi 14 Janvier 2017 à 16h30
Salle polyvalente - Espace Saint Martin

2h00 ● dès 10 ans ● tarif unique 5 €

La règle du jeu de Voyage extra-ordinaire est simple : prendre le bus tous ensemble, rouler tout droit vers le Nord jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de gasoil puis ouvrir les portes de l'inconnu...
Emmenés par trois comédiennes baroudeuses qui, pour se poser la question « c'est quoi être aventurier aujourd'hui ? », ont réalisé huit voyages extraordinaires, nous serons tous voyageurs, invités à questionner nos propres vies et nos propres aventures.

*Aventures, écriture, mise en jeu et interprétation **Bérénice Chevallereau**, **Cécile Delhommeu et Alice Fahrenkrug**.*
*Accompagnées de l'homme de la situation **Clovis Châtelain**.*

Réserver et acheter ses places :

Les réservations ne sont pas obligatoires mais sont vivement conseillées.
Sans réservation, vous pouvez acheter vos billets le jour-même sur les lieux de représentation dans la limite des places restantes.

Vous pouvez réserver et acheter vos places auprès de théâtre **le Sillon** (Clermont l'Hérault) aux horaires d'ouverture de la billetterie :

Mercredi 9h/12h et 17h/18h - Jeudi 17h-18h - Vendredi 17h-18h.
(Fermée pendant les vacances scolaires).

- Par mail : reservations@theatre-lesillon.fr (précisez le titre du spectacle et le nombre de places souhaité)
- Par internet : www.lesonambule.fr/billetterie/
- Par téléphone : **04 67 96 31 63** (laissez-vous guider par le répondeur…)

Paiement des réservations électroniques et téléphoniques avant le 11 janvier, au-delà les places sont remises en vente.

Billetterie ouverte le 14 janvier sur les lieux de représentation, dans la limite des places disponibles.

Fabien Bergès, Directeur du Théâtre **Le Sillon**
allées Roger Salengro 34800 Clermont l'Hérault

Démarche citoyenne - Les Médiateurs à l'honneur

Pour tenter de prévenir la violence scolaire, le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (C.I.S.P.D.) du Clermontais a développé, en étroite collaboration avec l'Éducation nationale, un programme d'apprentissage à la médiation permettant aux élèves de désamorcer les conflits.

Mardi 15 novembre, à la salle des fêtes de Canet, plus de 100 élèves médiateurs, accompagnés de leurs parents, ont assisté à l'installation officielle des médiateurs 2016 et ont reçu leur diplôme, en présence de Marie Passieux, Vice-présidente du Conseil départemental, Claude Revel, Maire de Canet et Vice-président de la Communauté de communes, Claude Valéro, Vice-président délégué à la jeunesse, et des élus du Clermontais.
Une plaque a également été remise aux responsables des établissements scolaires engagés dans cette démarche, symbole de leur contribution à la lutte contre les violences à l'école.

La médiation scolaire sur le Clermontais, c'est 188 médiateurs, 250 médiations réalisées en primaire en 2015-2016, 8 écoles primaires et 2 collèges : Jean de la Fontaine à Aspiran, Alphonse Daudet, Jean Rostand et Saint Guilhem à Clermont l'Hérault, les Oliviers à Canet, Yvette Marty à Nébian, Georges Brassens à Paulhan et Jacques Montagne à Péret, ainsi que les Collèges du Salagou et Saint Guilhem à Clermont l'Hérault.

Nouveauté :
RELATIONS EPCI – COMMUNES
Présentation du rapport d'activités 2015

Démocratisation et transparence

Mercredi 23 novembre, le Président de la Communauté de communes du Clermontais et ses Vice-présidents ont, pour la première fois, présenté aux Conseillers communautaires et Conseillers municipaux des 21 communes membres, le bilan des actions menées en 2015 par la Communauté de communes du Clermontais.

Cette présentation va au-delà de l'obligation légale détaillée à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales. En effet, celui-ci prévoit que le Président de l'établissement public de coopération intercommunal (EPCI) adresse annuellement, aux maires de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI. Ce rapport fait également l'objet d'une communication par le maire au Conseil municipal en séance publique.

En décidant de présenter en avant première le rapport d'activité 2015, lors d'une rencontre - débat ouverte aux Conseillers municipaux des 21 communes, la Communauté de communes a marqué sa volonté de :

- Renforcer la communication en direction des conseillers municipaux
- Faciliter l'appropriation du fait et du projet communautaire par les élus locaux
- Favoriser la transparence et la démocratie participative.

Et afin de permettre aux administrés de prendre connaissance de la variété des missions et des actions menées par la Communauté de communes du Clermontais pour servir au mieux les habitants du territoire, ce rapport est en ligne sur le site de la Communauté de Communes du Clermontais :

www.cc-clermontais.fr

Document de référence

Le rapport d'activité 2015 offre à chacun une vision claire des projets et actions de l'intercommunalité, aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les projets d'intérêt communautaire, est construit autour de 5 thématiques :

- Les repères institutionnels : la situation démographique, environnementale, économique et sociale du territoire, les compétences, l'organisation institutionnelle et politique, le budget, les temps forts

- Les services ressources : les ressources humaines, les assemblées et affaires juridiques, la communication, le service informatique, techniques d'information et système d'information géographique, le service finances, les marchés publics

- Un territoire durable : la collecte des déchets ménagers, la gestion de l'eau et de l'assainissement, l'Agenda 21

- Un territoire attractif : l'aménagement, le développement économique, le tourisme, la culture

- Un territoire solidaire : les équipements aquatiques, la petite enfance, la jeunesse

2015, année 1 du nouveau mandat

Les élections municipales et communautaires ayant désigné en avril 2014 une nouvelle équipe, 2015 représente la première année pleine du mandat 2014 – 2020.

« L'année 2015 n'a pas failli à la tradition et confirme à nouveau la place centrale que joue l'intercommunalité sur le territoire, au côté des communes.

Outil de travail incontournable pour les 21 communes du Clermontais, la Communauté de communes a marqué 2015 de son intervention dans nombre de domaines essentiels du service public local. Gestion des déchets, développement économique, action culturelle, tourisme, enfance et jeunesse, vous trouverez dans ce rapport d'activités l'éventail toujours plus étendu de la présence quotidienne de la Communauté de communes auprès de ses administrés.

Lieu d'expression de la vie démocratique, les travaux, débats et positions des élus communautaires face aux enjeux du développement de notre territoire, comme pour défendre les valeurs de la république dans une actualité tourmentée, ont rythmé l'agenda intercommunal tout au long de l'année.

Sans aucun doute, 2016 marquera la poursuite de cet engagement à répondre aux besoins et attentes de nos administrés et à œuvrer au sein du bloc communal à l'harmonie et à la qualité de vie du Clermontais » précise Jean Claude Lacroix, Président de la Communauté de communes du Clermontais.

Toi, sportives & sportifs

Hérault Sport organise son 14e Raid Hérault Aventure Solidarité au lac du Salagou **les mardi 4 et mercredi 5 avril 2017**

Au programme : VTT trial et parcours, Stand up paddle, Course d'orientation, Canoë kayak, Course d'endurance, Initiation aux premiers secours …

Si tu veux faire partie d'une équipe (ou si tu as déjà la tienne) : **Prends contact avec le Réseau Jeunes**, partenaire de cette action.
Les équipes sont composées de 4 participants âgés de 13 à 17 ans. Elles doivent obligatoirement être mixtes (au moins une fille et un garçon)

Animation gratuite – Prévoir ton VTT/casque
Ps : l'année dernière les 2 équipes du Réseau Jeunes ont fini vainqueurs ! On remet en jeu le titre, tu viens relever le défi ?!

Emilie DOMBRES
Coordinatrice du Réseau Jeunes
Communauté de communes du Clermontais

Ligne directe : 04.67.88.22.24
www.facebook.com/ReseauJeunesCCC

ENTREPRISES ET ARTISANS LOCAUX

A VOTRE SERVICE DANY SAV

Dépannage - Installation TV-Électroménager-Antenne-Parabole-Multi Travaux

DÉPANNAGE ET INSTALLATION

- **en électroménager** (lave linge, lave vaisselle, sèche linge, micro ondes, cafetière, four, gazinière, etc.)
- sur écran plat, home cinéma, etc.
- de parabole et antenne terrestre

J'interviens dans un rayon de 25Km autour de CANET, avec un réel professionnalisme (35 ans de métier), une grande rapidité, un recyclage des déchets et mon savoir faire à votre service.
Devis gratuit sous 72 heures

MULTI TRAVAUX

- Réparation : fissures dans murs (carreau de plâtres et cloison), revêtements de sol.
- Peinture intérieur, et accessoires extérieur (volets, clôture etc.)
- Pose de papier peint, d'étagères, support écran plat.
- Montage meuble.
- Changement ampoule, prise de courant, robinet etc.

Dany COURIEUX
10 rue les Hauts de Canet - 34800 CANET
☏ : **06 17 87 28 08**

DEPANNAGE & INSTALLATION
Dany S.A.V.
TV – ELECTROMENAGER
ANTENNE – PARABOLE

LE SOLEIL EN BOUCHE - Épicerie fine en ligne

www.le-soleil-en-bouche.com

Je m'appelle **David PERROT**, installé à Canet depuis 7 ans, j'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un site internet de vente de produits du terroir et de cosmétiques artisanaux du sud de la France.

Passionné par l'alimentation et la santé, je ne me suis fixé qu'une seule ligne de conduite : échapper à l'industrie alimentaire pour vous proposer une sélection de produits du sud de la France issus de l'artisanat, de l'agriculture biologique ou de l'agriculture raisonnée.

Mangeons moins mais Mangeons bien ! La gastronomie, chez nous, c'est une passion.
Et une passion, ça se partage !

Il n'y a pas de secrets, vous retrouverez le plaisir de manger, des saveurs d'Antan, sans artifice pour masquer l'insipidité des plats actuels !

Les commandes peuvent se retirer GRATUITEMENT au siège de ma société : 23 Chemin des Courrialès à CANET

Et dans la lignée de cet esprit du "Vivre sain, vivre bien", nous vous avons également recherché et sélectionné toute une gamme de produits de beauté, de produits de soins, de cosmétiques et de compléments alimentaires !

N'hésitez pas et laissez-vous tenter par tous les bons produits que je vous propose :

Tout pour l'apéritif *(Tapenades, tartinades, olives ...),* **Vin et muscat,** Foie gras artisanaux, pâtés, rillettes etc., **Produits de la mer** *(Soupes de poisson, rouille de sèches, encornets farcis ainsi que les sauces et les croutons qui vont avec),* Herbes de Provences,huile, vinaigre, moutarde…,**Confiture, miel et confiseries diverses pour les gourmands, Cosmétiques, Compléments alimentaires etc.**

VOUS N'AVEZ PLUS D'EXCUSES POUR VOUS FAIRE PLAISIR !
Si vous ne l'êtes pas encore, vous serez bientôt vous aussi amoureux des produits authentiques !

contact@le-soleil-en-bouche.com

☏ : **07 68 46 48 10**

BOUVET CONSTRUCTION BOIS
Menuiserie - Charpente

Joris BOUVET, installé à Canet est un jeune auto-entrepreneur
Ses domaines de compétences sont :

- Charpente traditionnelle ou pose de fermettes
- Fabrication et pose de Terrasses, Pergolas, Cabanons / Abris,… en bois
- Pose de vérandas, menuiseries bois et PVC, parquets…

Pour plus de renseignement n'hésitez pas à visiter
Mon site internet : **http://bouvetconstruction.wixsite.com/bouvetconstruction**
Mon site Facebook **: Bouvet-Construction-Bois**

Pour me contacter : Joris BOUVET

bouvet.construction.bois@gmail.com

☏ **: 06 51 30 65 47**

Ma dernière réalisation : Création d'un petit train en bois qui représente l'illustration du livre de naissance 2016 – 2017 de la Région pour son inauguration

ORDIKIDYS

Sandrine LAFONT - Formatrice en pédagogie informatique pour les enfants « dys » ou adultes

Depuis plusieurs mois, j'exerce en tant que Formatrice indépendante dans le domaine de la pédagogie informatique pour les enfants/adultes.
Je suis spécialisée dans la formation DYS, certifiée Mesdysdoigts.
Je dispense des formations adaptées que ce soit en cours privé à domicile comme en cours collectif dans le Clermontais et la vallée de l'Hérault.

Organiser le déroulement d'une formation, préparer des exercices et des supports de formation, éveiller la curiosité, transmettre des savoirs et des connaissances sont les activités qui constituent le cœur de mon métier.

La méthode de pédagogie informatique "Mesdysdoigts" que je prodigue, a fait ses preuves depuis 25 ans, permettant aux jeunes et adultes, porteurs de troubles Dys (troubles de l'attention, de la concentration, de la compréhension, de la lecture, de l'écriture...), de compenser leurs difficultés avec l'intégration, justifiée et réussie, de leur ordinateur en classe.
En tenant compte de leurs difficultés et de leurs compétences, cette méthode leur permet de contourner leurs troubles et de faciliter leur inclusion scolaire et sociale.
L'usage maîtrisé de l'ordinateur simplifie donc leur scolarité et leur permet de la poursuivre dans de meilleures conditions. Dans le cas de reconnaissance d'handicap, une prise en charge peut être possible avec dossier MDPH.

Qui peut me contacter et comment ?

Les particuliers, les professionnels, les associations, les parents, via la recommandation des médecins scolaires, des enseignants mais aussi des médecins généralistes et des orthophonistes etc.

Sandrine LAFONT
☏ : **06 25 79 18 51**
M@il : ordikidys@gmail.com
www.mesdysdoigts.fr

ENDUIT NAT

Chaux, Terre, Enduit, Stuc, Badigeon
Enduits décoratifs écologiques & peintures au naturel

ENDUIT NAT est une entreprise de fabrication, de pose de peintures et d'enduits écologiques respectant l'habitat et la santé de ses occupants, comme par exemple les peintures dépolluantes ou les enduits régulateurs d'humidité.

Nous pratiquons les techniques anciennes ayant fait leurs preuves depuis des millénaires avec la chaux ou l'argile qui constituent encore nos cœurs de villes et villages.
En rénovation, ces matériaux sont indispensables afin d'assurer la pérennité des habitations.
Du corps d'enduit aux peintures de chaux, des stuccos italiens du XVIIIe aux fausses pierres ou briques, tous les projets réalisés par Enduit Nat sont uniques et personnalisés, autant en termes de couleurs que de formes et de dosages.

L'entreprise formule elle-même la quasi totalité de ses produits (excepté les peintures dépolluantes) ce qui permet de connaître exactement les matériaux utilisés... Aucune mauvaise surprise !
Ces techniques vous permettent d'égayer vos pièces de vie avec des couleurs et des matières différentes de la chambre à la salle de bain, dans un esprit de bien-être tout en n'ayant pas de répercutions sur la santé.

Enduit Nat propose également des formations aux enduits terre pour vous permettre de vous familiariser à la technique de pose et ainsi le faire vous même.

Devis gratuit, n'hésitez pas à nous contacter

Arnaud NOUGUE-LASSERE
22 rue du Centre - CANET
☏ : **06 74 47 31 07**
M@il : enduit.nat@gmail.com
www.enduit-nat.fr

L'ESPACE CLE

Cabinet de thérapie et soins énergétiques

L'Espace Clé

La santé du corps et de l'esprit près de chez vous

Energétique chinoise, hypnose, sophrologie, psychothérapie, coaching, réflexologie, art-thérapie...
A l'Espace Clé, une équipe de thérapeutes aux disciplines complémentaires vous reçoit sur rendez-vous pour des séances individuelles et des ateliers collectifs (enfants/adultes).

Notre objectif ? C'est le vôtre. Soulager vos douleurs physiques et/ou psychologiques, vous accompagner dans la redynamisation de votre énergie, vous permettre d'accéder à la clé de votre espace intérieur et, pourquoi pas, réaliser vos rêves.

7 thérapeutes certifiés à votre service :

Valérie JARDIN
Hypnose
Energétique chinoise
06 13 50 05 33

Lydia ZIMMER
Psychothérapies émotionnelles
cognitives et comportementales
06 69 62 55 46

Christine MENAGER
Hypnose
Coaching
Refeeling®
06 86 00 34 85

Caroline GORMAND
Sophrologie
Hypnose
06 26 41 30 14

Anne-Sylvie GAUCHER
Energétique chinoise
Réflexologie
06 14 12 72 81

Rosaria CALTABIANO
Psychothérapie
Art thérapie
06 01 63 42 75

Pascale DUTERQUE
Energétique chinoise
Shiatsu
06 64 48 18 29

L'Espace Clé
26 Grand Rue - 34800 Canet
Toutes nos informations, séances et ateliers sur : **www.espacecle.fr**

CANET AU SEC

Mobilisation populaire contre les inondations

Maintes études ont déjà été faites, mais aucune solution effective n'a été réalisée : les eaux de ruissellement boueuses de Brignac et de Clermont-l'Hérault inondent toujours les quartiers hauts de Canet, et le bas de la ville ne réussit toujours pas à se vider assez rapidement de ces eaux reçues d'en haut.

Ensemble, nous aurons un plus grand poids.
L'association « Canet au sec » veut rassembler tous les citoyens Canétois sans distinction afin de peser sur les décisions politiques à tout niveau. L'immobilisme, les négligences, le défaitisme, le manque de solidarité au sein de notre propre ville et le manque de collaboration des villes avoisinantes et des autorités territoriales seront combattus par des actions populaires coordonnées par l'association.

Elle écoute vos suggestions et plaintes, cherche les meilleures solutions possibles, fait en sorte que la presse en parle, que les autorités vous entendent et met, au besoin, la pression sur toutes les autorités concernées. Et, dans la mesure du possible, l'entraide en est le mot-clé.

N'hésitez donc pas à prêter main forte à « Canet au sec », car vous en serez le premier bénéficiaire. L'adhésion à l'association est limitée à 5 €/an.

Plusieurs voisins Canétois sont dores-et-déjà vos interlocuteurs comme référents de quartier. Contactez-les sans tarder avec vos questions et suggestions. Ils sont là pour vous aider !

Les quatre quartiers les plus touchés y sont représentés :

⇒ **Les Hauts de Canet**
Catherine Delebarre (référente suppléante)
06 25 65 75 46

⇒ **Centre de la ville**
Michel Moussot
06 37 64 51 00

⇒ **Bois d'Andrieu**
Erik van Dyck
04 67 44 01 13

⇒ **Clos des Roses**
Catherine Delebarre
06 25 65 75 46

Vous pouvez envoyer toutes vos suggestions, questions et signaler votre désir d'être tenu au courant directement à l'association par email :

canet.au.sec@gmail.com

Et vous pourrez suivre l'actualité de l'association « Canet au sec » en vous abonnant à leur page

« Facebook.com/Canet.au.sec ».

Deux livres complémentaires écrits par José CAZES

Le premier, **D'AUTRES RAISINS OU LE RAISIN AUTREMENT**, de 271 pages, abondamment illustré, est consacré au raisin sous tous ses aspects.
Du papier raisin aux plantes diverses à qui a été donné le mot raisin parce que le fruit ressemble plus ou moins à celui qui se ramasse sur les souches, en passant par différentes expressions concernant le raisin, des raisins secs aux raisins interdits, l'inventaire se poursuit avec le raisin en cuisine, le raisin « domestiqué », la femme et le raisin, le raisin et l'art, le raisin mystique, le raisin géniteur des grands vins.
Avant de terminer l'auteur pose la question le raisin de table a-t-il un avenir ? car il est un constat pénible à faire.
Dans les années 1950-1960, notre région produisait 60 000 tonnes par an, aujourd'hui seulement 4 000 tonnes.
En tant que médecin, José Cazes révèle plusieurs fois toutes les qualités du raisin même celles des plantes qui lui ressemblent.
Sans oublier celles du vin parce que pris avec modération, ses propriétés mises en évidence de façon scientifique depuis peu, ce qui peut faire l'objet d'une conférence, incitent à le consommer sans craindre ses inconvénients, car tout est bon, tout peu devenir mauvais si l'on en abuse.

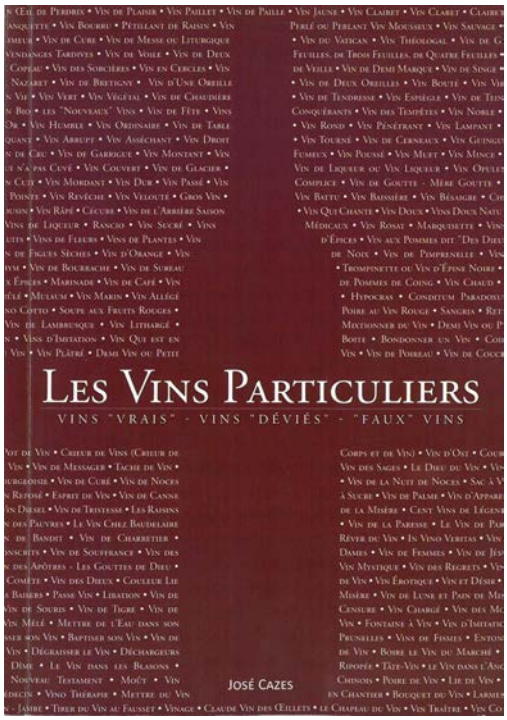

Le second livre, **LES VINS PARTICULIERS**, qui n'est pas une prolongation du premier mais qui s'y rattache, comporte trois chapitres avec un survol de tout ce que l'on peut attendre du vin.

1/ Les vins « vrais »
Ce sont des vins différents mais qui ont un trait d'union, un point commun, c'est que tous appartiennent à un liquide produit par le raisin et par le seul raisin.
On passe de définitions connues comme par exemple les vins effervescents aux vins moins connus : vin bourru, vin œil de perdrix, vin de voile, 101 définitions différentes.

2/ les vins « déviés »
Ce sont des vins communs où le vin est un support mais ce n'est pas que du vin. Parmi 43 présentations différentes vous trouvez les vins médicinaux, les vins de fruits, la sangria, la marquisette et quelques expressions attachées aux vins intermédiaires.

3/ Les « faux » vins
95 termes différents leur sont appliqués.
On a donné au mot vin des sens différents, des expressions qui s'y rattachent mais qui ne concernent pas forcément un liquide.

Qu'était un coureur de vin ? Qu'est-ce qu'une tâche de vin ? La représentation du vin dans les blasons ? Voilà quelques exemples très résumés avec toujours quelques illustrations limitées pour ne pas surcharger le livre.

Les deux livres sont en vente au Bureau de Tabac de Canet.
(30 € « D'autres Raisins ou le Raisin Autrement», 20 € « Les Vins Particuliers », 45 € les deux ensemble).

Lors de sa conférence prévue le Samedi 11 Mars 2017 - 17h30 à la Salle Polyvalente, M. José Cazes se fera un plaisir de les dédicacer.

Devenir Réserviste Opérationnel dans l'Armée de l'Air

UN DOUBLE ENGAGEMENT CITOYEN ET PROFESSIONNEL

ARMÉE DE L'AIR

POURQUOI PAS VOUS ?

Si vous désirez :

- Vivre une expérience humaine exaltante,
- Contribuer, en tant que citoyen, à la sécurité de votre pays et à la sauvegarde de sa population,
- Acquérir une expérience professionnelle enrichissante et valorisante dans le domaine de pointe qu'est l'aéronautique militaire,
- Mettre à disposition de l'armée de l'air votre savoir-faire, vos compétences ou votre expertise,
- Intégrer la communauté solidaire des aviateurs qui rassemble le personnel d'active et de réserve

Alors, rejoignez ces femmes et ces hommes qui, chaque année, font le choix de servir leur pays en s'engageant dans la réserve opérationnelle de l'armée de l'air. Après une formation militaire et professionnelle, intégré au sein de l'équipe, vous concourrez, en tant que véritables militaires à temps partiel, aux missions de l'armée de l'air.

POUR QUELLES MISSIONS ?

- Mission de protection des systèmes de combat de l'armée de l'air,
- Surveillance permanente du ciel français,
- Missions Vigipirate et Sentinelle,
- Renforts des états-majors opérationnels et des unités de soutien,
- Implication dans les plans civils d'urgence et de secours aux populations,
- Renforts en opérations extérieures pour la résolution de conflits,
- Apport d'expertises techniques rares.

SOUS QUELLES CONDITIONS ?

Pour souscrire un engagement à servir dans la réserve opérationnelle, il vous faut :

- Etre volontaire,
- Etre de nationalité française,
- Etre âgé de 17 ans au moins,
- Etre en règle au regard des obligations du service nationnal,
- Ne pas avoir été condamné soit à la perte de ses droits civiques ou à l'interdiction d'exercer un emploi public, soit à une peine criminelle, soit à la destitution ou à la perte du grade dans les conditions prévues par le code de la justice militaire,
- Posséder l'ensemble des aptitudes requises et notamment physiques,
- Respecter la limite d'âge à l'entrée de 35 ans maximum pour les hommes et femmes sans passé militaire. Limite d'âge pour les ancien militaires.

L'engagement à servir dans la réserve est un contrat rémunéré de dix à trente jours par an, signé pour une durée de 1 à 5 ans et renouvelable sous condition d'âge.

DÉPÔT DE CANDIDATURE Adressez-vous :

Au Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Montpellier

2 bis rue Pagézy - BP 2166

Tel. 04 67 16 60 80

Ou auprès des Unités

Base aérienne 115 à Orange (84)
Tel. 04 90 11 55 56

Base aérienne 125 à Istres (13)
Tel. 04 42 41 38 27

Base aérienne 701 à Salon de Provence (13)
Tel. 04 90 17 80 15

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Nélio HERREROS	7 juillet
Baptiste REY	21 juillet
Jules SCHEEN	27 juillet
Lia LAGIN	31 juillet
Laïa GUIN CARIELLO	5 août
Clara HERREROS	20 août
Gabriel PUYOO	28 août
Elio CANIGLIA	31 août
Jennah et Firdaws LOUGHOU	6 septembre
Théa GREGOIRE	7 septembre
Thaïs ROUSSILLON	16 septembre
Maxence COUSTOL	2 octobre
Elina DEFREL	7 octobre
Maël BASSENE	14 octobre
Nilay DUFOUR ANDIAPPAN	24 octobre
Gaëtan BULTEZ	03 novembre
Hugo MARTINEZ	13 novembre
Jennah KOUKAL	17 novembre
Camille MAILLET	18 novembre
Kelyano GASC	19 novembre
Thibault CREPIN	28 novembre
Juliann CARPENTIER	5 décembre

Mariages

Marie-Christine PADILLA et Youssef OUSTOU	le 25 juin
Véronique ENDERLE et Sébastien TORQUEBIAU	le 23 juillet
Charlotte FAVIER et Julien SEIGNOUREL	le 30 juillet
Catherine DUFAILLY et Pascal FERNANDEZ	le 6 août
Chloé FERNANDEZ et Eymeric MATTIO	le 10 septembre
Julie LECLERC et Pierre MAFFRE	le 17 septembre
Dimpho MOTSAMAI et Hugo DELEGLISE	le 17 septembre
Laetitia MOUSSOT et Florian NICOULES	le 17 septembre

Décès

Odette NAY, à l'âge de 75 ans
Claire CAZES, née PERRETTE, à l'âge de 95 ans
Michel BALTHASAR, à l'âge de 67 ans
Marcelle MASSA, née HOFFSTETTER, à l'âge de 78 ans
Fernande CAZES, née TREZIT, à l'âge de 91 ans
Michel CONGRAS, à l'âge de 81 ans
Éliane DUMOULIN, née GAUDON, à l'âge de 87 ans
Étiennette TORQUEBIAU, née GALTIER, à l'âge de 92 ans
Etienne THOME, à l'âge de 91 ans
Huguette REYNAUD, née DESSILLA, à l'âge de 86 ans
Jeanne HENRY, née MARTY, à l'âge de 94 ans
Maurice LIGIER, à l'âge de 77 ans

Associations Canétoises

À l'origine était le rythme : Danse et percussions africaines
Directrice Artistique : Nizoucha ☎ 04 67 88 76 92
☎ 06 77 77 97 13

Amistat : Échanges, rencontres culturelles, artistiques sportives etc.
Vice-Président : Bruno DEROIDE 81, rue de la cordonnerie

Anciens Combattants
Président : Jacques BORE ☎ 06 31 61 30 76
31, Clos des Roses

ARCA : Agir, Réagir et Construire l'Avenir
Présidente : Christiane FULCRAND ☎ 06 61 74 74 45

Arts et Loisirs : Couture, tricot, broderie…
Présidente : Monique ANOUILLEZ ☎ 04 67 96 87 62
☎ 06 14 99 35 69

A.S. Canet : Club de football
Président : Rédouane KHARROUBA
Correspondante : Magali BASTIDE ☎ 06 23 33 60 93
École de Foot (6/17 ans) : Nicolas BAUMEL ☎ 06 26 94 00 17
Ou Philippe ESPIC ☎ 06 75 74 36 77

ACSF : Association Canétoise Sport et Forme
Présidente : Carole CAVAILLE ☎ 06 70 35 38 02

Cafétheart : Manifestations culturelles
Directrice Artistique : Nizoucha ☎ 06 77 77 97 13

Canet Animations :
Présidents : C. REVEL - D. CLAREBOUT canetanimations34@gmail.com
Trésorière : Françoise ROBILLIARD ☎ 06 26 96 18 86

Canet Association de Parents d'Élèves : Activités au profit des élèves
Présidente : Séverine BIGEU ☎ 06 78 57 46 08

Canet d'As : Jeux de cartes
Présidente : Chantal FRADIN ☎ 06 42 79 27 01
☎ 04 67 96 85 97

Chœur à Cœur : Variété française - 1925 à nos jours
Présidente : Paule DELATTRE
Correspondante: Sylvie DUPREY ☎ 04 67 88 15 18

Comité des Fêtes de Canet : Animations festives intergénérationnelles
Président : Brice MALAVIALLE
Secrétaire : Mathieu FULCRAND ☎ 06 25 46 66 15

DMF 34 : Mieux connaître la Dyspraxie, aider les dyspraxiques ...
Vice-Présidente : Joëlle AALMOES ☎ 04 99 91 05 52

Fanfare de Canet
Président : Claude LOUBIERE ☎ 06 13 59 73 46

Foyer Rural : Gym, guitare, jujitsu, reliure, peinture …
Présidente : Nicole KOLODY ☎ 04 67 88 77 41

La Boule Atomique Canétoise : Pétanque …
Président : Franck CARLA
Secrétaire : Hervé MINOUNI ☎ 06 61 70 58 83

La Clé des Chants : Chorale
Présidente : Danielle GILLET ☎ 06 13 47 45 91

Les Pêcheurs Vallée d'Hérault : Pêche
Président : Arnaud MOULS ☎ 06 12 02 51 05

Les Planches en Folies : Troupe de théâtre
Président : Michael BASTIEN michael.bastian@hotmail.fr

Le Perdigal Canétois : Chasse
Président : Fabien LAFONT ☎ 06 31 66 94 13

Plus belle la vie : Activités diverses pour les plus de 50 ans
Présidente : Céline DREVELLE ☎ 06 78 11 81 42

Tennis Club
Président : Jean FRADIN ☎ 04 67 96 85 97

Théâtr'O'Pont : Ateliers Théâtre
Animatrice : Corinne CASABO ☎ 09 71 48 43 95

Midi Libre
Les Journaux du Midi

Anabella GUERIN Correspondante MIDI LIBRE
bella.guerin@sfr.fr ☎ 06 07 49 70 56

Numéros utiles

SERVICES PUBLICS

Mairie ☎ 04 67 88 91 40
Rue de la poste
8h30-12h00 et 13h30-17h30
(Le vendredi, fermeture à 17h00 - Fermé le samedi)

Poste ☎ 04 67 96 45 12
Rue de la Poste
Lundi, Jeudi et Vendredi : 9h00-12h00 et 13h30-16h00
Mardi : 9h00-11h45 et 14h00-16h00
Mercredi, Samedi : 9h00-12h00 Levée du Lundi au samedi à 13h45.

ÉCOLES

École élémentaire « Les Oliviers »
Avenue du capitaine Fulcrand ☎ 04 67 96 82 65
École maternelle « Les Canaillous »
Chemin du pompage ☎ 04 67 96 88 38

Cantine scolaire / Garderie ☎ 04 67 44 56 01
PES Pôle Éducatif et Sportif ☎ 04 67 88 66 32
145 avenue du capitaine Fulcrand

SANTÉ

Pharmacie ☎ 04 67 96 70 61
Avenue du Commandant Paul Demarne

Infirmières CANET - *Villages alentours*
BENARD Bénédicte ☎ 06 63 72 82 49
DESSILLA Marie-Claude ☎ 04 67 96 84 55
FAVIER Monique ☎ 04 67 96 74 23
GINISTY Brigitte ☎ 06 15 77 18 33
DE PARSEVAL Ségolène ☎ 06 69 65 01 69 ☎ 04 30 40 28 01
GRAELL Sandrine ☎ 06 82 32 30 71
ARNAUD-PAGES Laure ☎ 06 23 75 22 42
ARGOTTI Estelle ☎ 06 13 67 38 51
SAN NICOLAS Krystel ☎ 06 70 15 75 73
GERBAULT Laurence ☎ 06 74 14 01 42
BENMANSOUR Rajae ☎ 06 74 26 86 22
PENE-CONGRAS Nathalie ☎ 04 67 88 75 80
POUTREL Sylvie ☎ 06 24 75 64 64
ANTUNES Marie-Hélène ☎ 04 67 88 11 87
DELVAL Jérôme ☎ 06 78 86 20 47
LACALMONTIE Delphine ☎ 06 87 19 88 28
LICHTLE Corinne ☎ 06 24 77 47 61

Médecins
CAMMAL François ☎ 04 67 44 57 95
TOUATI Nidhal ☎ 04 67 44 57 95
DELMAS Sylvain ☎ 04 67 96 70 40
TUR Christian ☎ 04 67 96 89 41
TOUDY–SNEED Pascale ☎ 04 67 44 77 86

Kinésithérapeutes
COURVOISIER Lionel ☎ 04 67 88 74 14
AZEMA Stéphane ☎ 04 67 96 74 72
MONTEIRO Raquel ☎ 04 67 96 74 72
PIMENTA Vera ☎ 04 67 96 74 72
VALLE Karine ☎ 04 67 96 74 72

Ostéopathe
VALLE Karine ☎ 04 67 96 74 72

Orthophoniste
DE PARSEVAL Marthe-Marie ☎ 04 67 96 81 40

Dentiste
HAROT Hélène ☎ 04 67 88 73 44

Psychologue clinicienne
CALTABIANO Rosaria ☎ 06 01 63 42 75
ZIMMER Lydia ☎ 06 69 62 55 46

Energétique Chinoise
JARDIN Valérie ☎ 06 13 50 05 33
GAUCHER Anne Sylvie ☎ 06 14 12 72 81
DUTERQUE Pascale ☎ 06 01 63 42 75

Sophrologie
GORMAND Caroline ☎ 06 26 41 30 14

Hypnose
JARDIN Valérie ☎ 06 13 50 05 33
MENAGER Christine ☎ 06 86 00 34 85

Taxi
LLABADOR Philippe ☎ 06 09 37 85 25

Le Petit Canétois N° 22
Directeur de la publication Claude REVEL
Responsable de la rédaction Maryse FLORENTIN
Rédaction - Service Communication Sophie BALLAY
Comité de rédaction
Monique JOUVE, Marie-Luce LOSCHI, Marie-France MAROUILLAT
Laure TORQUEBIAU, Émilie MARTINEZ, Corinne DESSILLA.
Tirage : 1600 exemplaires
Édition Décembre 2016
m@il : **canet.mairie@orange.fr**
Mairie de Canet 34

Océan ² Beauté
Isabelle Revel
20 rue de la République
34800 CANET
Tél. : 04.67.88.12.18
Port. : 06.87.89.03.21

Luc DUVAL
Plomberie - Chauffage
Dépannage Chaudière
Gaz / Fioul
Contrat d'Entretien
06 10 50 69 00
270, Avenue de Paulhan - 34800 CANET

CANET RAMONAGE 34
Ramonage
Cheminées et Poêles
Chaudières Gaz / Fioul
Debistrage
Test d'étanchéité
☎ 04 99 91 20 66
06 75 78 49 21
476, Chemin des Grenadiers
34800 CANET

TAXI CANET
148, Route de Brignac 34800 CANET
Transports Assis Médicalisés
Rayons, chimiothérapie, dialyse, consultation, rééducation, etc ...
7/7 Agréé toutes caisses maladies 24/24
Tél : 06 75 23 80 50
Commune autorisation : CANET

30 Grand Place
CRÊPERIE
LA PLACE
CANET
RESTAURANT
04 67 88 75 53

MAÇONNERIE GENERALE
Florent Boulenc
Construction - Gros Œuvre - Neuf et Rénovation - Couverture
Zinguerie - Carrelage - Pose de Plaques de Plâtre
06 82 83 85 99

CAFÉ DE LA PLACE
34800 CANET
Tél. 04 67 96 70 12

LE SOLEIL EN BOUCHE
SAVEURS & TERROIR DU SUD DE LA FRANCE
Epicerie fine en ligne
Authenticité et Qualité
Produits du terroir, cosmétiques issus de l'artisanat local
. Foie gras
. Produits de la mer
. Vin, muscat, tapenade, olives....
. Cosmétique, spiruline, propolis
. Huile, vinaigre, moutarde ...
. confiture, miel; confiseries...
. Coffrets et cartes cadeaux
www.le-soleil-en-bouche.com
. Commandes en ligne et retrait gratuit sur CANET (34800)
. Frais de port gratuits dès 90 euros d'achat
M. David PERROT
23, chemin des Courrialès 34800 CANET
Contact@le-soleil-en-bouche.com
07 68 46 48 10

Le Panier de Canet
☎ 04 67 88 09 81
EPICERIE
Charcuterie Traditionnelle • Traiteur • Rôtisserie
Alimentation Générale • Dépôt de Pains
Produits du Terroir
Horaires d'Ouverture
Du Lundi au Samedi
8h30 - 12h30 / 16h30 - 9h30
Ouvert le Dimanche 9h15 - 13h00

ISOC
IMPRIMERIE DU SUD OFFSET ET CONTINU
9, rue Berlioz - 34500 BÉZIERS
Tel : 04 67 49 18 18
www.imp-sud.com - m@il : direction@imp-sud.com
IMPRIMÉ SUR DU PAPIER 100 % RECYCLÉ

JLD
Jean Luc DELAPORTE
ELECTRICITÉ - PLOMBERIE - CLIMATISATION
Tous travaux d'Electricité, Plomberie, Climatisation & Chauffage
Neuf & Rénovation
34, Grand Rue - 34800 CANET - ✆ 06 77 80 88 57

04 67 88 70 28
06 77 31 62 15

LPC ELEC

ELECTRICITÉ DÉPANNAGE AUTOMATISME

pierrelanciaux@gmail.com

LANCIAUX PIERRE

17 Lot. Les Condamines - 34800 CANET

Transaction
Gestion Locative avec
Assurance des Loyers
Impayés

ATOUT IMMOBILIER

www.atout-immobilier.com

☎ 04.67.88.12.88
04.67.88.06.87.
Email : immo.atout@wanadoo.fr

Denis Soulairol
Carreleur

Neuf Rénovation

Tous Travaux Carrelage

04 67 88 16 99 06 11 28 77 38

Brin d'Herbe
Artisan Fleuriste

Commandez par
Payez par

162, Grand Rue 34800 Canet
04 67 88 77 40

Éric LEIGNADIER

GIGNAC CONTRÔLE

☎ 04 67 57 95 25
ZAE La Croix 34150 GIGNAC
(Derrière Intermarché)

AUTOSUR
CONRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

BELTRAN Didier

Électricité - Climatisation
Plomberie - Chauffage

☎ : 04.30.40.10.04
: 06.26.92.63.53

MULTIXSERVICES
Installations - Dépannages

HABERT Patrick
ELECTRICIEN

CANET

06 08 02 20 57

L'Echo des Jardins
Arnaud Mouls

Votre entrepreneur du Paysage
Vous propose tout l'entretien de votre jardin
Taille, tonte, débroussaillage

ainsi que l'aménagement de vos extérieurs
Plantations, arrosage, gazon

SP services à la personne
50% déductibles des impôts

Pour tout renseignement, devis ou conseil contactez moi au :

Tél. 06 12 02 51 05 - lechodesjardins@laposte.net

multimarque point de vente

GARAGE D.A.M. AD
EXPERT

DIFFUSION AUTOMOBILE MULTIMARQUE

Mécanique - Carrosserie - Peinture - Climatisation - Parebrise

Achetez en toute sécurité votre Véhicule Neuf ou d'occasion récent moins cher en direct de l'UE

VISITEZ NOTRE SITE : www.dam.multimarque.fr

Avenue des Condamines - 34230 Le Pouget - Tél. 04 67 96 77 47 - Fax. 04 67 88 74 61

SARL FLASH ELEC

RGE QualiPac 2016

ENERGIES RENOUVELABLES & ELECTRICITE GENERALE
l'énergie à la portée de tous
34800 CANET

TEL : 06.23.26.47.88 - flashelec34@free.fr

Harmonie & Sens

Christine Contant
Energéticienne

06.12.57.55.95

06 82 66 62 90

LANGUEDOC
Aménagements
Christophe SOTIAU

Tous Terrassements • Viabilisations
Piscines prêtes aux bains • Aménagements Paysagés

428, chemin des condamines - 34800 CANET